

## DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;  
Vu la circulaire N°2000-033 du 1<sup>er</sup> mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;  
Vu la proposition du directeur de département Génie Energétique du 12 juillet 2024.

### DECIDE

#### Article 1er

Sont nommés membres du jury des 5 et 6<sup>ème</sup> semestre pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Génie énergétique, parcours Performance Energétique les enseignants suivants :

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| -ARROUCH David            | -LODATO Guido                           |
| -AUTRET Nathalie          | -MEUNIER Siegfried                      |
| -CARPENTIER Jean-Baptiste | -RENOU Bruno – <i>président du jury</i> |
| -GRISCH Frédéric          | -RENOULT Marie-Charlotte                |
| -LE BORGNE Aymeric        | -TALBAUT Martine                        |

#### Article 2

Le directeur du département Génie Energétique, Bruno RENO, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

#### Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray  
Le 12 juillet 2024



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

  
Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

## DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;  
Vu la circulaire N°2000-033 du 1<sup>er</sup> mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;  
Vu la proposition du directeur de département Génie Énergétique du 12 juillet 2024.

### DECIDE

#### Article 1er

Sont nommés membres du jury des 7 et 8<sup>ème</sup> semestre pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Génie énergétique, parcours Performance Énergétique les enseignants suivants :

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| -ARROUCH David            | -LE BORGNE Aymeric                      |
| -AUTRET Nathalie          | -MEUNIER Siegfried                      |
| -CARPENTIER Jean-Baptiste | -RENOU Bruno – <i>président du jury</i> |
| -GRISCH Frédéric          | -TALBAUT Martine                        |

#### Article 2

Le directeur du département Génie Énergétique, Bruno RENOU, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

#### Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 12 juillet 2024



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

## DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;  
Vu la circulaire N°2000-033 du 1<sup>er</sup> mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;  
Vu la proposition du directeur de département Génie Energétique du 12 juillet 2024.

### DECIDE

#### Article 1er

Sont nommés membres du jury des 9 et 10<sup>ème</sup> semestre pour l'année universitaire 2024-2025 de la spécialité Génie énergétique, parcours Performance Energétique les enseignants suivants :

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| -AUTRET Nathalie          | -RENOU Bruno – <i>président du jury</i> |
| -CARPENTIER Jean-Baptiste | -TALBAUT Martine                        |
| -GRISCH Frédéric          |   |

#### Article 2

Le directeur du département Génie Energétique, Bruno RENOUE, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

#### Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 12 juillet 2024



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA